**Greffe du tribunal de commerce de GRASSE**

37, Ave P. Semard
BP 61030
06133 GRASSE
Tél:0492607500
Fax: 0492607513

**FULL SERVICES**
320 RUE ST HONORE
75001 PARIS

Nos références : / HRE

GRASSE, le 03 Février 2005

# *Certificat de dépôt d'acte(s) de société*

*Numéro d'identification :* 423 675 644
*Numéro de gestion :* 2000 B 00324

*Dénomination :* QUESCOM
*Adresse :* 7,RUE SOUTRANE
ARCHE DES DOLINES
06560 VALBONNE

Nous soussigné, Greffier du tribunal de commerce de GRASSE certifions avoir reçu en dépôt le(s) acte(s) concernant la société sus-citée.

*Numéro du dépôt:* 347
*Date du dépôt:* 02/02/2005

- *Acte en date du : 11/10/2004*

  RAPPORT COMMISSAIRE AUX COMPTES

  *Décision:* REDUCTION DE CAPITAL

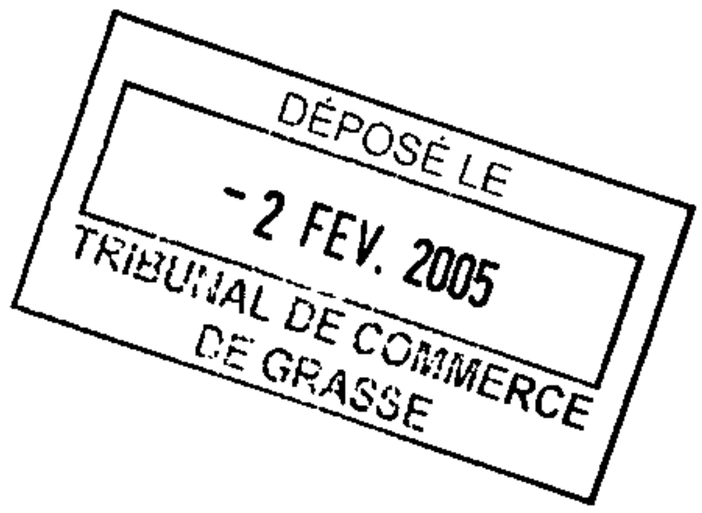
Le Greffier,

| | | | |
|---|---|---|---|
| Droits de Greffe (46) hors frais postaux, Décret 861098 du 10 Octobre 1986 | HT | 2.30 | EUR |
| | T.V.A. (19.6%) | 0.45 | EUR |
| | T.T.C. | 2.75 | EUR |

L'ORIGINAL DÉLIVRÉ PAR LE GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE EST ÉTABLI SUR PAPIER TRAMÉ

**Audit et Diagnostic**
25 rue de Lübeck
75116 PARIS

**PricewaterhouseCoopers Entreprises**
55 allée Pierre Ziller
Route des Dolines
06560 SOPHIA ANTIPOLIS




# QuesCom S.A.

7, rue Soutrane
06560 VALBONNE

## Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital proposée à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 octobre 2004

**Audit et Diagnostic**
25 rue de Lübeck
75116 PARIS

**PricewaterhouseCoopers Entreprises**
55 allée Pierre Ziller
Route des Dolines
06560 SOPHIA ANTIPOLIS

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA REDUCTION DE CAPITAL PROPOSEE A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2004

**Aux Actionnaires**
**QuesCom S.A.**
7, rue Soutrane
06560 VALBONNE

RCS Grasse 423 675 644

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société QuesCom, S.A., et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-204 du Code de commerce en cas de réduction du capital, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en ouvre de diligences conduisant à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières. Nos travaux ont consisté notamment à vérifier que la réduction du capital ne ramène pas le montant du capital à des chiffres inférieurs au minimum légal et qu'elle ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 4.533.334 actions, de ses propres actions en vue de leur annulation. Cette autorisation d'achat donnée au conseil d'administration est soumise à l'approbation de votre assemblée.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de cette opération qui réduira le capital de votre société de 10.964.805,60 euros à 10.284.805,50 euros.

Fait à Paris et Sophia Antipolis, le 11 octobre 2004

Les Commissaires aux Comptes

Audit et Diagnostic

Didier Michel
Associé

PricewaterhouseCoopers Entreprises

Xavier Salmon
Associé